



LES CONTRIBUTION MOBILITÉS



Conseil de développement durable du Grand Nancy - texte validé par le Bureau le 26 janvier 2015

Contribution sur la consultation des électeurs lorrains le 1^{er} février 2015

" La gare d'interconnexion TGV-TER de Vandières, dont la construction a été reconnue d'utilité publique en 2011 par décret, peut être réalisée sans être supportée par une contribution nouvelle des collectivités publiques. Compte tenu de cette possibilité sur le plan financier, pensez-vous que le Conseil régional de Lorraine puisse s'engager dans sa réalisation et dans la transformation de Louvigny en gare fret TGV ? "

SOMMAIRE

- Qui sommes nous, pourquoi nous en parler du sujet ?
- La Démocratie participative, la force de l'intelligence collective
- Chemin de fer d'une consultation citoyenne au long cours pour un processus démocratique abouti et constructif
- L'accès à la connaissance du dossier
- Les compléments techniques - informations nécessaires pour se positionner sur l'implantation de la gare d'interconnexion TGV-TER à Vandières
- Le mot de la fin

Un premier Groupe de Travail le 18 janvier 2013 (29 participants) a permis de marquer le point de départ de la réflexion et de la concertation de ce projet de consultation. Cinq semaines plus tard, un deuxième groupe de travail a permis de définir la méthodologie de la consultation et de valider le contenu de l'acte de concertation.

Un second Groupe de Travail le 22 janvier 2015 (33 participants) a permis de valider la méthodologie de la consultation et de valider le contenu de l'acte de concertation. Cinq semaines plus tard, un troisième groupe de travail a permis de valider le contenu de l'acte de concertation et de valider le contenu de l'acte de concertation.

Gare d'interconnexion TGV-TER contribution sur la consultation des électeurs lorrains

26-01-2015

Le Conseil de développement durable du Grand Nancy a produit, en amont de la consultation des lorrains sur l'implantation de la gare à Vandières et la reconversion de Louvigny en gare fret TGV, un éclairage sur la qualité démocratique d'un processus de consultation citoyenne et construit une grille de questionnement nécessaire pour que les lorrains puissent se forger une opinion sur ce vaste dossier qu'il a adressé au Président de la région Lorraine



Cahier d'acteur débat public sur le projet autoroutier A31 bis - Décider en toutes connaissances de cause

05-2015

Dans le cadre de la préparation du débat public, la commission particulière du débat public a auditionné le Conseil de développement durable sur les enjeux et la méthodologie de la concertation. Le C3D a produit, comme pour le dossier Vandières, un éclairage sur le processus démocratique et les thématiques sur lesquels des informations pédagogiques devaient être mises à disposition du grand public afin que ce dernier puisse participer en toute connaissance de cause au débat.



Contribution globale Concertation Renouvellement Ligne 1

03-2018

Un travail au long cours mené avec le CVE sur 2017/2018 pour croiser nos regards, des travaux menés en 4 séquences de travail pour développer des recommandations en amont de la phase de concertation, élaborer une grille de questionnement, animer un atelier pour répondre au mieux à la demande des usagers en matière d'information, d'intermodalité, d'adaptabilité au temps de la ville. Ce document global développe les remarques et points de vigilances à prendre en compte et susceptibles d'enrichir le projet par nos apports, le tout conjugué aux propositions des citoyens au terme de la concertation.

Mais également il propose une réflexion plus vaste, phasable, pour une démarche ambitieuse en matière de mobilités et le développement d'un réseau intermodal afin de répondre au mieux aux attentes des usagers en matière de qualité environnementale, de confort, de temps et d'innovation sur la Métropole et voire au-delà sur le bassin de vie



Contribution au Plans piétons - Vers une transition urbaine, inverser la norme : le piéton au cœur des politiques de mobilité

17-12-2018

Des groupes de travail et de marches exploratoires sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy ont été organisés. Nous avons ici identifié l'hétérogénéité des comportements et des objectifs de la marche, identifié et analysé du point de vue de l'utilisateur que nous représentons, les freins à l'usage de la marche ainsi que les leviers à mobiliser pour replacer le piéton au cœur des politiques de mobilité. Puis nous avons souhaité inscrire cet exercice dans une vision plus globale et plus systémique ; la réponse pour développer la marche se trouvant dans la vision globale de l'urbanisme et des mobilités



Expression commune Projet A31 bis - développer un bouquet de solutions de transports alternatifs à la route pour la desserte du Sillon Lorrain

22-02-2019

Un travail assidu avec le garant de la CNDP et avec le CD de Metz Métropole pour porter une vision prospective et à long terme des mobilités, pour les 50 ans à venir, car insuffisamment traitée dans la conduite de ce projet.

Notre contribution commune porte sur le fait qu'il est essentiel d'inscrire le processus dans une démarche ambitieuse des mobilités pour améliorer le quotidien des Lorrains et ce en tenant compte du coût et de la durée de vie d'un tel équipement, mais surtout d'y associer la recherche d'alternatives ambitieuses au « tout voiture ».



Analyse, au regard des contributions du C3D sur les mobilités, du nouveau réseau Stan mis en service au 26 août 2019

15-07-2019

Le Conseil de développement durable de la Métropole du Grand Nancy dans ses différentes contributions a toujours prôné la nécessité d'une vision globale des mobilités en tenant compte de la réalité des déplacements sur l'ensemble du bassin de vie.

Il s'est attaché à voir, si au regard des aspirations récurrentes identifiées dans les contributions du C3D pour une mobilité qui puisse concurrencer le recours à la voiture individuelle, ce nouveau réseau pouvait répondre aux attentes pour un réseau intelligent, adaptable, modulable, flexible et écologique au service du territoire et de ses habitants ?





Expression commune Projet A31 bis

Conseil de développement durable
Les Présidents des
Conseils de développement durable de la Métropole du Grand Nancy
Conseil de développement durable de Metz Métropole

Une vision multimodale des mobilités sur l'ensemble du sillon lorrain
Un axe structurant vital pour la Lorraine, le Grand Est et l'Europe

Les Conseils de Développement Durable participatifs (et l'engagement et proximité) des
Métropoles de Metz et du Grand Nancy ont contribué à plusieurs reprises aux travaux réalisés au
projet A31 bis et ont été associés aux instances de concertation. Ils souhaitent se mobiliser et
actualiser leur expression commune de l'été 2018, notamment sur la nécessité de mieux prendre
en compte l'avis des citoyens et habitants et sur l'aspect multimodal multimodal de la
mobilité sur les mobilités dans le sillon lorrain et au-delà sur le territoire régional.

Une gouvernance à inventer - Une information du public à renforcer

En cette période de diffusion et de conseils récurrents dans notre société, il importe de constater
une certaine inertie pour obtenir la meilleure de la qualité démocratique et la meilleure
conception de l'axe. Pour ce faire il est nécessaire que l'avis à l'ensemble des citoyens et aux
habitants soit rendu possible pour leur accès à l'information des documents publics
participatifs et intelligibles. Une information plus ouverte et plus accessible aux différents
usagers est indispensable et doit inclure les données techniques, les besoins et attentes du
projet, les informations écologiques, les impacts potentiels par l'axe et les habitants, les impacts
liés sur le territoire et ses habitants, les scénarios envisagés et envisagés.

Le projet proposé et le principe d'élaboration
Une véritable concertation des acteurs doit être envisagée, en tenant compte
territoires, acteurs publics et privés car les citoyens ne doivent pas être en
dehors de décisions, concertés, de politiques publiques d'aménagement de la
Le développement territorial de son axe doit impérativement être pris
en compte et ne pas être l'élément du Sillon Lorrain ou encore de la région.



Expression commune actualisée Projet A31 bis - une vision multimodale des mobilités sur l'ensemble du Sillon lorrain. un axe structurant vital pour la Lorraine, le Grand Est et l'Europe

02-03-2020

Nous avons avec le CD de Metz Métropole confirmé et actualisé notre contribution initiale et ce dans la perspective de la nouvelle phase d'études et d'enquête publique à venir, afin d'apporter des précisions et appuyer sur la nécessité de la vision multimodale des solutions à apporter pour l'ensemble du sillon lorrain et du Grand Est. Solutions à envisager à l'aune du Grenelle de l'environnement et du Grenelle des mobilités sur le territoire lorrain

Contribution pour des espaces publics inspirants

12-09-2019

Dans la continuité et la progression des réflexions que nous avons menées sur les mobilités, les natures en ville, le PLUi, la participation citoyenne ... Nous nous sommes interrogés sur ce qu'était l'espace public, en l'abordant de façon systémique - un tout aux fonctionnalités multiples - et quel devait être le rôle des citoyens, des usagers et des habitants dans sa co-conception et sa gestion.

Nous avons également défini, comme un incontournable, la nécessité de rendre ces espaces apaisés pour le mieux-être des habitants.

De plus, pour répondre aux besoins de tous, et s'adapter aux transitions qu'elles soient climatiques, démocratiques, il est indispensable de penser ces espaces comme modulables et évolutifs

Nous y avons également abordé la notion de ville genrée .

Contribution dans le cadre de la mise en place de la vignette Crit'Air sur le Grand Nancy

03-12-2019

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulation différenciée au regard des enjeux de santé publique sur la Grand Nancy, et de la consultation publique sur ce dispositif en cas de pic de pollution, le C3D a fait part de ses observations dans un contexte élargi d'objectifs et de périmètre d'amélioration de la qualité de l'air, y compris au-delà des pics de pollution. Cette contribution s'inscrit dans la continuité des travaux et de la vision holistique de la Ville.

Au-delà des procédures d'information et d'alerte préfectorales, la contribution vise à proposer des pistes d'actions, des pistes pour des politiques volontaristes, en cohérence avec les ambitions affichées en matière de santé, et plus largement de métropole du mieux-être. Développer une vision globale des mobilités et un modèle plus vertueux en termes d'aménagement du territoire ont été au cœur de nos réflexions.

Enfin, nous avons souligné la nécessité de travailler avec les usagers dans le cadre de débats pour les sensibiliser, les inciter, les accompagner dans les transitions



Contribution pour des espaces publics inspirants

adoptée à l'unanimité en plénière du 12



Contribution dans le cadre de la mise en place de la Vignette CRIT'AIR sur le Grand Nancy

adoptée à l'unanimité en plénière du 3

